



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 464 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT la fermeture du costumier de Radio-Canada le 31 mars 2015;

CONSIDÉRANT l'importance pour un peuple de conserver son patrimoine et de le faire vivre au quotidien;

CONSIDÉRANT QUE ce costumier est un trésor national qui habille l'âme de la nation québécoise;

CONSIDÉRANT QU'il comprend les costumes de figures marquantes de la télévision québécoise telles que Fanfreluche, Bobino, Sol et Gobelet, et les personnages des Belles histoires des pays d'en haut;

CONSIDÉRANT QU'il comprend les dons personnels de générations de Québécoises et de Québécois;

CONSIDÉRANT ses 70 000 costumes et ses 20 000 accessoires, qui en font la plus grande banque de costumes en Amérique du Nord, cesseront de participer à la vie artistique du Québec puisqu'ils ne seront plus mis à la disposition des productions québécoises;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Pour ces raisons, nous, citoyens et citoyennes du Québec, demandons au gouvernement du Québec d'acquérir le costumier de Radio-Canada afin de créer un centre dédié à la protection, à la valorisation, à l'exposition publique et à la location de ce patrimoine national.

Si des pièces du costumier de Radio-Canada sont acquises par des organismes à vocation artistique, les signataires demandent au gouvernement du Québec d'acquérir l'ensemble des autres pièces afin de créer un centre dédié à la protection, à la valorisation, à l'exposition publique et à la location de ce patrimoine national.

Les signataires demandent également au gouvernement du Québec de s'assurer que les costumes marquants de la culture québécoise soient exposés au public.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Manon Massé

Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques

Date de signature de l'extrait